

DELIBERATION

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 9 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 9
L'an deux mil vingt-six,
le neuf mars
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 8

Pouvoir : 1

Votants : 9

Date de la convocation : 3 mars 2026

Présents : Vanessa COLLATTI, Marc BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER

Absente excusée : Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER)

Secrétaire : Marc BLANC

Objet: Restauration de la chapelle de Villargaudin : participation financière pour l'étude préalable

Monsieur le maire rappelle au conseil la rencontre avec les membres de l'association Rochas Fortas qui souhaitent réaliser une étude de faisabilité en vue des travaux de restauration de la chapelle et du four du haut du village.

Monsieur le maire rappelle que la commune est propriétaire de la chapelle uniquement.

Monsieur le maire explique que l'association Rochas Fortas propose de faire réaliser cette étude par l'architecte du patrimoine, Sylvestre Garin pour un coût de 7.080€ TTC.

Il demande que la commune participe au financement de l'étude pour la chapelle, à hauteur de 25% soit 1770€. Le reste serait payé par une subvention de 50% et l'association pour les 25% restants.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Accepte** la réalisation de l'étude pour la chapelle de Villargaudin
- **Accepte** de verser à l'association « ROCHAS FORTAS » la somme de 1.770€ à réception du rendu de l'étude.
- **Charge** Monsieur le Maire du suivi de ce dossier et l'autorise à effectuer le versement.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.

